FRC 3-23632.1
Cesc
Fre
22252

DISCOURS

PRONONCÉS

A LA MAIRIE

DU 5.e ARRONDISSEMENT

DE PARIS,

Le 14 Germinal an IX,

Aux Obsèques du citoyen DELAFRENAYE,

En présence du citoyen NIC. - THÉRÈSE - BEN. FROCHOT, Préfet du département de la Seine.

THE NEWBERRY LIBRARY

DISCOURS

Prononcé à la Mairie du 5.e Arrondissement de Paris, le 14 germinal an IX, jour de la célébration des obsèques du citoyen DELAFRENAYE, décédé Maire de cet Arrondissement, le 12 de ce mois, dans sa 63.e année,

Par le citoyen MAUVAGE, Adjoint dudit Arrondissement.

CITOYENS,

DANS le moment que la France entière se livre à la joie et s'abandonne à l'espoir du bonheur que doit lui procurer une paix glorieuse ; dans le moment que des chants de paix et d'allégresse retentissent par-tout, faut-il que d'aussi beaux instans soient empoisonnés par la douleur et troublés par nos regrets !

Je viens en ce lieu de deuil, où nous ne retrouvons plus que les restes inanimés d'un Magistrat qui le remplissait de sa sagesse, pour jeter quelques fleurs sur sa tombe, et l'arroser des pleurs de l'amitié.

Le citoyen Jean-Pierre DELAFRENAYE, né le 11 novembre 1738, âgé de soixante-deux ans et demi, ancien Notaire de Paris, Maire du 5.e Arrondissement, vient de nous être enlevé par une maladie cruelle qui, pendant deux mois, lui a fait ressentir des douleurs inouies ; mais comme rien ne peut abattre le véritable philosophe, et qu'il trouve sans cesse dans son ame la force nécessaire pour supporter les maux inséparables de la condition humaine, il a vu sans effroi le terme de son honorable carrière, certain d'avoir, par sa conduite, justifié notre estime et mérité nos regrets.

Je pourrais rattacher son nom à la compagnie honorée, dont il fut membre en entrant dans le monde ; aux sociétés de bienfaisance qui l'avaient accueilli dans un tems et sous un ordre de choses qui sont loin de nous. Je pourrais vous parler des sacrifices qu'une période malheureuse lui a rendus communs avec tant d'autres de ses concitoyens ; de l'oubli de ses maux particuliers et des pertes considérables dans sa fortune, lorsqu'il ne vit plus que la sagesse d'un gouvernement paternel ; lorsqu'il ne vit plus que l'espoir du bien : je pourrais vous parler en-

fin de sa courageuse résignation à accepter les fonctions de la magistrature, lorsque présenté, par l'estime publique, aux regards du premier Consul, il fut appellé à la place de Maire du 5.e Arrondissement.

Mais imitateur de sa modestie silencieuse, je ne parlerai que des vertus qui lui sont communes avec ses respectables collègues ; de ces vertus qui sont tout à la fois la récompense et le charme de leurs honorables et pénibles travaux. Sous les yeux et sous les auspices du Magistrat qui préside à cette cérémonie, il ne cessa d'unir son zèle au leur pour faire le bien. Je rappellerai à votre souvenir, l'empressement qu'il mit à saisir l'occasion de secourir l'affligé et de protéger l'orphelin, toutes les fois que des circonstances, dont son cœur connaissait tout le prix, vinrent la lui offrir.

Je n'en citerai pour exemple que cette jeune plante qu'il s'empressa d'offrir, si je puis m'exprimer ainsi, aux rayons vivifians de l'astre bienfaisant qui nous éclaire. Déjà les principes de la destruction circulaient dans son sang, qu'il voulut, par un dernier effort de courage, consommer un bienfait du premier Magistrat de la Répu-

blique, dont il se glorifia d'avoir provoqué et d'exécuter les ordres. Ce jeune enfant ne peut nous entendre ; mais le sentiment qui se renforcera en lui des disgraces mêmes que lui a fait éprouver la nature ; mais l'éducation que lui donnera ce bienfaiteur de l'humanité, rendu par la patrie aux Sourds-muets, lui apprendront à connaître le prix des bienfaits, et feront éclorre dans son ame, neuve encore, la plus douce des vertus, la reconnaissance. (*a*)

Témoin de son activité sans bornes, de sa courageuse franchise, des soins qu'il s'est donnés pour l'assurance et le mintien de l'ordre ; de son application constante pour l'amélioration de l'instruction publique : ses inconsolables Adjoints n'ignorent pas que le plus bel éloge que l'on pourrait faire de cet hom-

---

Par son zèle ardent pour l'infortune et le malheur, le citoyen DELAFRENAYE a obtenu du premier Consul de la République, le 23 pluviôse dernier, un arrêté de faveur pour l'admission de Pierre-Henry QUENTIN, âgé de huit ans et demi, né de parens honnêtes et peu fortunés, demeurant faubourg Denis, n.° 25, à l'école nationale du citoyen SICARD. Déjà ce vénérable Magistrat éprouvait les atteintes de la maladie à laquelle il a succombé,

me vertueux, serait de retracer toutes ses actions ; mais l'émulation qui règne actuellement dans les lycées ; la paix rétablie dans plusieurs ménages ; l'ordre qui existe dans toutes les parties de cette Administration ; le séjour enfin de toutes les vertus dans sa famille à jamais désolée : tels sont ses titres au tendre souvenir de ses contemporains et à la vénération de la postérité.

Famille respectable, qui pleurez ce que vous aviez de plus cher, souffrez que nos regrets se confondent avec les vôtres : laissez-nous partager votre douleur ; vous regrettez un père, un époux ; nous regrettons un Magistrat estimé ; et si nous osions parler en cette circonstance, en notre nom particulier, mon collègue et moi, nous ajouterions, un ami.

---

lorsqu'il se transporta de nouveau au ministère de l'intérieur, pour obtenir une rectification nécessaire audit arrêté, et conduisit lui-même l'enfant à cette école ; il rentra chez lui les jambes enflées, et il n'en est plus sorti que mort. Cet intéressant enfant était présent à la cérémonie funéraire, conduit par son père.

L'exécution de l'arrêté du premier Consul, tient à l'honneur de la mémoire du citoyen DELAFRENAYE.

Les vertus survivent à la mort du juste. Le citoyen DELAFRENAYE, descendant dans la tombe, nous laisse la partie, j'ose le dire, la plus précieuse de lui-même : son exemple.

DISCOURS

Prononcé le 14 germinal an 9, à la cérémonie des obsèques du citoyen DELAFRENAYE, décédé Maire du 5.e Arrondissement,

Par le citoyen F. RICOU, Secrétaire de cet Arrondissement.

CITOYENS,

Permettez qu'au nom des Employés de la Mairie et au mien, j'acquitte envers l'homme essentiellement bon, envers le Magistrat digne de toute notre vénération, le tribut de gratitude que lui doivent nos cœurs.

L'histoire de sa vie, comme homme privé, comme homme public et comme administrateur, devait vous être retracée par les Adjoints que le gouvernement avait placés plus près de lui, et qui ont exprimé déjà les sentimens que l'Arrondissement, que tous les gens de bien partagent.

Mais sa perte qui nous est commune, attend de nous un devoir particulier, puisque nous eûmes une part plus directe et plus constante à sa touchante bienveillance.

Sa personne inspirait le respect ; son caractère de bonté inépuisable, que partageaient tous ceux qui l'environnaient, allait au devant des services à rendre, des malheurs à réparer : jamais il ne connut d'autre sentiment, que le désir d'être utile à ses concitoyens.

S'il chérit sa famille comme un tendre époux, comme le meilleur des pères, il aima son pays. Son pays, citoyens ! le Magistrat, qui est l'objet de nos regrets, lui a fait le sacrifice de son existence même. Son ame s'élançant dans la sphère de l'ordre régénérateur, établi depuis le 18 brumaire, avec d'autant plus d'ardeur qu'elle avait été plus comprimée par le spectacle des maux qui pesèrent sur la France, n'a pu suffire à la carrière que la nature semblait lui avoir assignée.

Hélas ! il le pressentait. *Qu'on dise que j'ai été bon ; que je n'ai cherché que du bien à faire ; que j'ai aimé mon pays auquel j'ai désiré être utile.* Voilà quelles étaient presque les dernières paroles qu'il

m'adressait dans un moment de souffrances cruelles, où me donnant encore des marques d'une confiance honorable, il me parlait de sa mort qu'il sentait approcher.

La douleur a tout dit, quand elle a répété ce vœu d'une belle ame, trop malheureusement réalisé et qui retentit encore dans l'ame de ceux qui en furent témoins. La société a perdu un citoyen vertueux, la patrie un magistrat respectable. Le souvenir de ses bontés sera pour nous, pour tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, inséparable de celui de ses vertus.

Les Adjoints du cinquième Arrondissement,

Arrêtent que les deux Discours prononcés à la cérémonie des obsèques du citoyen DELAFRENAYE, *seront imprimés à la suite l'un de l'autre, pour être distribués aux Autorités constituées et à la famille du décédé.*

Le 15 germinal an 9 de la République Française.

MAUVAGE et OLRY HAYEM WORMS, Adjoints.

F. RICOU, *Secrétaire en chef.*

De l'Imprimerie de PELLETIÉ, rue Française, n.° 13, division de Bon-conseil, 5e. Arrondissement.